



Par dépôt électronique seulement

Le 10 octobre 2025

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

800, boulevard de Maisonneuve Est
11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

Courriel : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années 2026-2027,
2027-2028 et 2028-2029
Votre dossier : R-4307-2025
Notre dossier : LTG08157 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) fait suite à la correspondance du RTIEÉ datée du 9 octobre 2025¹ dans le cadre du dossier mentionné en objet.

En regard des différents éléments avancés par l'intervenant, le Distributeur souligne que la Régie a déjà rendu sa décision et ce, après avoir pris en considération tant les arguments avancés dans la demande d'intervention que les commentaires du Distributeur. En ces circonstances, le Distributeur ne peut que réitérer les propos qu'il formulait dans ses commentaires aux demandes d'intervention.

Le Distributeur ajoute également que compte tenu du calendrier réglementaire particulièrement chargé dans lequel s'inscrit ce dossier, toute modification à l'encadrement établi par la Régie dans sa décision procédurale est susceptible de mettre à risque le déroulement ordonné de ce dernier.

Le Distributeur demande donc à la Régie de rejeter la demande du RTIEÉ.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat
ST/

¹ C-RTIEÉ-0007